



CHARTRE DE L'ALAE
JEAN DE LA FONTAINE

L'ALAE et la cantine sont des lieux collectifs où des règles de vie communes s'appliquent :

**BONJOUR, S'IL TE PLAÎT, MERCI, AU-REVOIR
EN SONT LES BASES**



Jouer, découvrir, se détendre, s'amuser seront les maîtres mots du centre
composé d'une équipe d'animateurs compétents et à l'écoute des enfants

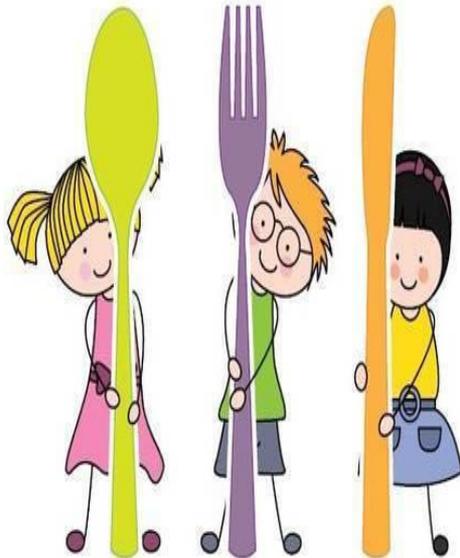


L'équipe d'animation se compose de 2 codirectrices et 6 animatrices, 2 personnels cantine sont présents sur le temps du repas



- Elle est garante de la sécurité physique, morale et affective de vos enfants, tout en gardant une certaine distance relationnelle
- Elle établit le cadre dans lequel l'enfant évolue en confiance en favorisant son autonomie
- Elle est responsable des enfants qu'elle prend en charge pendant les heures d'ouvertures du centre
- Elle propose des animations variées en lien avec le projet pédagogique permettant à l'enfant de s'épanouir au mieux
- Elle est respectueuse et à l'écoute des besoins de vos enfants sur les différents temps ALAE
- Elle fait le lien entre l'école, les parents et les enfants

A la cantine, je respecte le lieu, ce n'est pas une salle de jeux



Avant :

- Je me fais noter sur le listing et me range sous le préau dans le calme en attendant les activités
- Je passe aux toilettes
- Je me lave les mains
- Je dépose mes affaires aux porte-manteaux
- Je ne cours pas dans tous les sens

Pendant :

- Je m'installe dans le calme et correctement à table
- Je goûte à tout, mange proprement sans gaspiller la nourriture ni jouer avec
- Je peux discuter, sans crier afin de respecter mes camarades et adultes autour de moi
- Je patiente si l'animateur est occupé
- Quand j'ai fini, je débarrasse mes couverts

Après :

- Je sors par petit groupe
- Je me lave les mains
- Je récupère mes affaires (manteaux, veste, casquettes...)
- Je vais dans la cour dans le calme

**A l'ALAE, on est bienveillant,
on échange, on partage, on
rit, on joue, on s'amuse, on se
détend à travers des activités
manuelles, sportives,
ludiques, éducatives**



- Je suis respectueux de mon entourage (animatrices, enfants, intervenants...) et des lieux
- Je prends soins du matériel mis à ma disposition (jeux extérieurs, jeux intérieurs)
- Je respecte la propreté des lieux (pas de papier par terre, on tire les chasses, se lave les mains...)
- Je joue, je range
- Je parle poliment sans crier
- Je ne me bagarre pas
- Je goûte dans le calme
- Je ne cours pas dans tous les sens
- Je peux m'inscrire aux activités proposées par les animateurs
- Je peux me poser, me détendre
- Je suis libre de participer aux activités, elles ne sont pas obligatoires, mais je me tiens à celles où je m'inscris par respect pour mes camarades et animatrices



- Je n'ai pas le droit de taper, ni insulter mes camarades, animatrices, intervenants
- Je ne casse pas le matériel mis à ma disposition
- Je ne joue pas dans les toilettes ni dans la cantine
- Je ne sors pas seul

**Parents ,vous êtes
responsables de la sécurité
physique, morale et affective
de vos enfants.
L'équipe d'animation travaille
dans cette continuité**



Vos obligations :

- Inscrire vos enfants sur les différents temps ALAE (matin, midi, soir) y compris le mercredi
- Consulter le portail famille et vos mails afin d'avoir les informations à jour
- Prévenir vos enfants qu'ils vont fréquenter l'ALAE, afin de les préserver au mieux
- Fournir un goûter équilibré pour les temps ALAE
- Le respect des règles de vie, de savoir-vivre en collectivité, de citoyenneté et de politesse devra être appliqué (merci de les rappeler à vos enfants afin de maintenir une continuité éducative)
- Lire le règlement intérieur et le respecter (tout y est expliqué)
- Appliquer les règles durant la mise en place du protocole sanitaire
- Fermer le portail à l'arrivée et votre départ (plan vigipirate)
- Vos enfants sont sous votre responsabilité une fois récupéré par vos soins (vous ne les laissez pas grimper n'importe où dans la cour de l'ALAE afin d'éviter les mises en danger et on évite d'y rester pour discuter).
- Etre respectueux de l'équipe d'animation

Merci de respecter les mesures et le règlement de la structure pour le bien être de chacun



Les réprimandes



Rappel :

Le service d'accueil de loisirs et de restauration scolaire n'est pas une obligation, ni une garderie, ni une crèche.

C'est un lieu convivial, éducatif où vos enfants peuvent pratiquer des activités diverses et variées afin d'évoluer en sécurité, en groupe ou en autonomie , encadré par une équipe bienveillante et investie.

Tout manquement aux règles de vie en collectivité, sera sanctionné par un avertissement.

Au bout du 3^{ème}, une rencontre pourra avoir lieu avec les parents et l'équipe de direction.

Si aucun changement de comportement, n'est constaté de la part de l'équipe d'animation, un renvoi temporaire ou définitif peut-être envisagé.